N° 20 juillet - août 2011

Saint-Lys et Vous

Le journal de la ville de Saint-Lys

Fête locale du 26 au 29 août

DANS CE NUMÉRO...

Réactivation de la zone bleue à la rentrée... p 6

Budget 2011... p 8 et 9

SAINT-LYS

Retour sur...

Les aménagements routiers afin de limiter la vitesse des véhicules (ici, ch. Guiraoudéou) sont en voie d'achèvement

Rencontre avec les commerçants lors d'une réunion publique

Le Service environnement a choisi le thème de la mer pour le fleurissement de cette année

MJC, commune et ERDF ont permis à des jeunes de peindre une fresque sur le transformateur électrique situé parking des Glycines

SOMMAIRE...

▶Travaux sur la commune... p 4 et 5

▶Zone Bleue... p 6

▶Opération voisins vigilants... p 7

▶Budget 2011... p 8 et 9

▶Fouilles archéologiques... p10

▶Économies d'énergie... p 11

▶Bilan de l'éducateur sportif municipal... p 12, 13 et 14

▶Activités du Pôle culturel... p 15

▶Festival Sur un R de Foly's... p 16

▶Programme de la fête locale... p 17

▶Agenda sportif... p 18 et 19

▶Subventions aux associations... p 20

▶Conseil municipal... p 21

▶Lien social et solidarités actives... p 22 et 23

▶État civil... p 24

Saint-Lys et Vous
Directeur de publication
Jacques Tène
Responsable de publication
Christine Castaing
Comité de rédaction
Les élus, la cellule Com, A. Fernandez, C. Maurice, X. Bordes
Réalisation
Xavier Bordes
Photos
X. Bordes ,A. Fernandez, M. Couralet Christine Castaing,
Impression
Imprimerie Delort
Mairie de Saint-Lys
Tél : 05 62 14 71 71 / Fax : 05 61 91 63 02
http://www.ville-saint-lys.fr

Du respect …

Ces deux derniers mois nous avons eu à nous indigner, à la manière de Stéphane HESSEL, des événements que nos politiques nous ont montrés à voir et à entendre. Affaire de mœurs, pédophilie, conflit d'intérêt, propos calomnieux, … les uns après les autres se sont succédés. Les uns brassent des millions de dollars ou d'euros, et jonglent avec les affaires alors que la précarité s'étend.

Non, ce n'est pas cette politique qui m'intéresse. L'homme engagé dans la vie politique du local jusqu'au national, de l'Europe à l'international, se doit d'être exemplaire. Chaque jour dans la gestion des affaires municipales, chaque élu se doit d'être attentif au respect de la loi, au respect des hommes et des femmes qui l'entourent sans distinction.
C'est dans cet esprit et dans cette dynamique que je conduis l'équipe municipale. Cette volonté, cette force, c'est la garantie de l'équité pour le traitement des demandes des administrés. Nous avons fait le choix que la prise de décision ne peut être que collective. Elle évite ainsi l'écueil de la toute puissance du Maire, même s'il assure, de par sa fonction, l'arbitrage final.

Le dossier sur le Débat d'Orientation budgétaire 2011, celui sur le compte administratif 2010 et enfin sur le budget primitif 2011 sont en ligne. La transparence et l'information sont de rigueur dans un fonctionnement respectueux de la pratique démocratique. Dans le présent journal, nous vous faisons part des points principaux. Qui dit budget, dit aussi réalisations et actions dans tous les domaines, ceci dans les limites de notre capacité financière qui, grâce à la rigueur mise en place, donne un nouveau souffle à notre commune.

Certes, vous nous avez confié la responsabilité de la commune pour six ans, cela ne vous dispense pas de nous questionner, de participer aux instances démocratiques, de partager avec vos voisins des moments de convivialité, de profiter des animations culturelles de l'été, de vous engager dans la vie associative et aussi de ne pas manquer le rendez-vous de notre fête locale.

En ce temps de conflits armés pour conquérir la liberté chère aux démocraties occidentales, continuons, ensemble, à poursuivre le chemin du respect : de soi, des autres, et de notre environnement.
C'est ce seul chemin que l'équipe municipale connaît, et sur lequel, avec vous, pour vous, elle construit le Saint-Lys de demain pour les générations futures.

Jacques TÈNE
Votre Maire

Travaux sur la commune

Route Départementale 632

Aménagement d'un cheminement piétonnier

Les travaux d'aménagement du cheminement piétonnier devant relier le quartier du Moulin de la Jalousie au lycée de Fonsorbes ont débuté au mois de mai dernier par l'enfouissement des réseaux téléphoniques et électriques.

La deuxième phase, prise en charge par le service voirie de la Communauté d'Agglomération du Muretain devait se poursuivre dans la foulée avec : l'installation de l'éclairage public, la réalisation des revêtements et la mise en place de la signalisation.
Malheureusement, des problèmes concernant le vote du budget de la CAM (voir article page 11 pour plus de détails) vont retarder de plusieurs semaines le chantier, qui aurait dû se terminer à la rentrée scolaire de septembre.
Une fois terminé, ce nouvel aménagement permettra de sécuriser les déplacements des piétons et des cyclistes, notamment des lycéens Saint-Lysiens, le long de la RD 632 particulièrement dangereuse.
Le coût total des travaux est estimé à 320 000 € TTC, avec une participation financière du Conseil Général de la Haute-Garonne.

L'enfouissement des réseaux est terminé

Écoles

Travaux d'été

La période des vacances scolaires est toujours un moment propice à la réalisation de travaux dans les écoles et cet été ne déroge pas à la règle.
Les services techniques de la ville ont programmé tout un ensemble de petites et moyennes interventions sur les groupes scolaires.
Sur l'ensemble des groupes et au restaurant scolaire du Gazailla : installation de stores, rideaux et films solaires.
Petit Prince et Ayguebelle : remise aux normes des tableaux électriques.
Gazailla : changement des luminaires dans les 5 salles ateliers et dans les couloirs.
Ayguebelle : réfection de la peinture et du carrelage de la salle des maîtres.

Église

Opération camouflage

Les importants travaux de rénovation extérieure, terminés en 2010, ont permis à l'église Saint-Julien de retrouver sa splendeur d'autrefois. Cependant, une véritable verrue inesthétique demeurait : les compteurs à gaz situés dans un recoin du mur, côté avenue François Mitterrand.
Avec le concours financier du Conseil Général de la Haute Garonne, ceux-ci viennent d'être habillés de briquettes, rétablissant ainsi l'unité architecturale de l'édifice.
Coût du chantier : 8 000 € HT.

Ce chantier signe la fin des travaux de rénovation extérieure de l'église

Quartier Bellevue

Réhabilitation des bassins d'orage

Grâce aux conditions météorologiques favorables (faibles précipitations), les travaux de réhabilitation des deux bassins d'orage du quartier Bellevue se sont achevés rapidement.

Ces bassins tampons ont vocation, lors de fortes pluies, à réguler le déversement des eaux de ruissellement dans les fossés et le réseau unitaire du « tout à l'égout », évitant ainsi les risques d'inondation.

Les deux sites, fermés par des grillages pour des raisons de sécurité, seront entretenus par le Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement (SMEA).

Le chantier de remise en état des ces bassins d'orage de 70 et 120 m2 s'est élevé à 57 000 € HT.

Jardins partagés

La culture pour tous

Les agents des services techniques viennent de terminer l'aménagement, pour les personnes âgées et handicapées, d'une parcelle des jardins partagés situés à l'entrée de la Coulée verte de l'Ayguebelle.

Il s'agit de jardinières surélevées qui permettent aux personnes de jardiner debout ou depuis un fauteuil roulant. Le sol a également été adapté afin de faciliter les déplacements.

Le coût de ces travaux s'élève à 1 200 € TTC.

Cette parcelle est destinée aux personnes handicapées et âgées

Environnement

Désherbant biologique

Début mai, les Saint-Lysiens ont pu assister à une étrange opération dans les rues du centre ville. Des employés municipaux répandaient une mousse blanche sur les trottoirs et caniveaux.

Il s'agissait de tester un désherbant écologique. « Dans le cadre de la politique de réduction des produits phytosanitaires, nous avons voulu essayer une méthode alternative qui porte le nom exotique de Waipuna. Cette technique utilise la chaleur, un système déjà connu, pour détruire les mauvaises herbes, le principal problème étant de garder la chaleur assez longtemps sur le sol. C'est le rôle de la mousse, à base d'extraits naturels de maïs et de noix de coco, qui additionnée à de l'eau chauffée à 95° C est appliquée sur les végétaux. La chaleur détruit les cellules végétales. Quant à la mousse, elle se dissipe au bout de quelques minutes » explique Céline Miatto, responsable du Service Environnement.

Cette méthode présente cependant des côtés négatifs avec un bilan carbone défavorable de part l'importation des matières premières (noix de coco) et un coût de mise en oeuvre élevé. A ce jour, pour lutter contre les mauvaises herbes, l'équipe du Service Environnement se dirige vers une solution alliant un ensemble de techniques complémentaires plus respectueuses de l'environnement.

La méthode Waipuna a été plus concluante que le désherbeur thermique à gaz testé l'an dernier mais ne constitue pas une solution unique au desherbage.

La commune a décidé de réduire l'utilisation de produits phytosanitaires

STATIONNEMENT

La zone bleue réactivée

Tombée en désuétude depuis de nombreux mois, la réactivation de la zone bleue débutera à la rentrée après une période transitoire pour permettre aux automobilistes de reprendre l'habitude de placer le disque de stationnement derrière leur pare-brise.

Pensez à mettre votre disque bleu

A partir de septembre, la zone bleue du centre-ville de Saint-Lys ne sera plus uniquement décorative. Jean-Claude, un retraité de 72 ans, raconte : « Souvent, les personnes qui travaillent dans le centre-ville se garent le matin et restent jusqu'au soir, surtout place Jean Moulin. Pour trouver une place, il faut tourner. Parfois, on est obligé d'aller se garer plus loin ».
Les automobilistes devront désormais respecter la zone bleue, sous peine d'amende.

Objectif : favoriser la rotation des véhicules en éliminant les voitures ventouses, et par la même, permettre aux gens de se garer à proximité des commerces et des administrations. « Une période d'information sera mise en place. Des documents de sensibilisation seront mis sur les pare-brise des véhicules pris en faute. Après, plus d'indulgence, les agents de la police municipale verbaliseront les automobilistes en infraction » insiste le maire, Jacques Tène.

En accompagnement de cette action, la municipalité a décidé de distribuer gratuitement un disque de stationnement avec le journal communal. Il s'agit d'un nouveau modèle aux normes européennes, qui n'indique plus que l'heure exacte d'arrivée. En effet, il est maintenant possible dans une même ville d'avoir plusieurs durées de stationnement en fonction des lieux ou des jours de la semaine.

A Saint-Lys, la durée de stationnement en zone bleue est partout la même et reste d'une heure et demi. Vous pouvez également continuer à utiliser vos anciens modèles de disques encore quelques temps.

Zone bleue : mode d'emploi

Les horaires : la zone bleue est effective (sauf jours fériés) : De 9h à 19h du lundi au vendredi

Le stationnement est autorisé pour 1h30 maximum.

Le périmètre : la zone s'applique sur les zones peintes en bleu et signalées par des panneaux mentionnant l'application de la réglementation et les horaires.

Utilisation du disque : le disque est placé derrière le pare-brise. Il doit être facilement lisible et doit faire apparaître l'heure d'arrivée.

Il y a infraction quand :

- Le disque est absent. La non apposition du disque entraîne une contravention de 17 euros.

- Le disque est placé de manière non lisible

- Le véhicule stationne sur un même emplacement plus de 1h30, le stationnement devient alors abusif et le conducteur s'expose à une contravention de 17 euros.

SÉCURITÉ

Lancement de l'opération pilote « Voisins vigilants »

Formant une chaîne d'alerte reliée à la gendarmerie et à la police municipale, des riverains du quartier Bellevue et de l'impasse du Rousset (route de l'Isle-Jourdain) s'organisent sur le terrain pour lutter contre cambriolages et incivilités.

Voisins vigilants annonce le panneau jaune à l'entrée du quartier repris par les étiquettes collées sur les boîtes aux lettres. Cette mention et le petit œil stylisé qui l'accompagne, sont là pour convaincre les personnes malveillantes de passer leur chemin. Car ici, grâce à cette expérience inédite sur la commune, on s'organise pour veiller à la sécurité du quartier.

Le concept du « Voisin vigilant », tel que le rappelle Christian Maurice, Policer Municipal, est assez simple à mettre en place : « C'est un dispositif qui s'appuie sur la vigilance des voisins d'un même quartier pour lutter contre la délinquance, et en premier lieu les cambriolages. Les résidents relèvent les faits inhabituels qui se déroulent dans la rue ou aux abords, mais en aucun cas chez les particuliers (il ne s'agit pas de « surveiller » son voisin). Des référents clairement identifiés sont le relais entre les habitants, la gendarmerie et la police municipale. Un échange d'informations peut alors s'installer. Dès qu'un fait suspect est constaté, le référent en informe les forces de l'ordre qui interviennent ».
Ce dispositif « Voisins vigilants » a déjà fait ses preuves dans plusieurs municipalités en France, mais aussi à l'étranger (États-Unis, Royaume-Uni, Allemagne...). Partout il a permis aux communes concernées d'améliorer leur qualité de vie, leur quiétude, et même de « renforcer le lien social des habitants d'un même quartier, devenus acteurs de leur propre sécurité » comme l'a précisé Jacques Tène lors du lancement officiel de l'opération le samedi 21 mai dernier.

Lancement officiel de l'opération « Voisins vigilants » par Jacques Tène en compagnie des habitants, d'élus, de représentants de la gendarmerie et de la police municipale

Dans 6 mois, habitants et autorités dresseront un premier bilan. Déjà plusieurs autres quartiers sont intéressés par ce dispositif. Et des communes comme Muret, Labastidette, Saint-Clar -De-Rivière pourraient bien s'inspirer de l'exemple de Saint-Lys.

Reconduction de l'opération "Tranquillité Vacances"

La Police Municipale veille en votre absence

Dans le cadre de la lutte contre les cambriolages, la Police municipale de Saint-Lys en partenariat avec la Gendarmerie reconduit l'opération « Tranquillité Vacances » à l'occasion des congés d'été.
Vous partez en vacances ? Si vous le désirez, les policiers municipaux peuvent effectuer, dans le cadre de leurs patrouilles, des passages fréquents et aléatoires à votre domicile durant votre absence.
Pour bénéficier de l'Opération "Tranquillité vacances", il suffit de se rendre à la Police municipale.
Aucune demande ne peut être prise en considération par courrier ou par téléphone.
Munissez-vous d'une pièce d'identité indiquant l'adresse à surveiller et les coordonnées des personnes susceptibles de venir ouvrir vos volets ou relever votre courrier.
N'oubliez pas de prévenir la Police municipale si vous modifiez la date et/ou la durée de vos congés ou en cas de retour inopiné.

COMPTE ADMINISTRATIF 2010

Un exercice qui redonne du souffle au budget de notre ville

Notre commune grandit et les services à rendre à la population augmentent. L'exercice 2010 est un exercice qui, dans son résultat, redonne du souffle au budget global de notre ville. Le résultat de fonctionnement est à hauteur de 820 K€. Ce bon résultat vient illustrer notre volonté de maîtriser les dépenses. Sur beaucoup de dossiers, des sommes conséquentes ont pu être économisées grâce au fait d'avoir multiplié les appels d'offre (51 marchés passés en 2010). Nous nous sommes attachés à :

Poursuivre la maîtrise des dépenses

- Avec la **maîtrise des charges à caractère général** (+ 0,34% sur 3 ans) et ce malgré des comptes à la hausse difficilement maîtrisables comme les Énergies, la Maintenance et d'autres comptes en nette diminution : Fêtes et cérémonies, Autres fournitures non stockées.

- Avec une **augmentation mesurée des charges de personnel** (+ 8,55% en 3 ans) compte tenu des embauches, des régularisations et des confirmations d'embauche (13 contrats divers et apprentis en 2007 pour 2 contrats aidés en 2010 et 2 contrats en remplacement de personnel absent) et compte tenu aussi du rattrapage de l'écart de salaire entre les rémunérations servies à la CAM et celles de notre ville.

- Avec des **charges de gestion courante en grande partie maintenues** à savoir : les indemnités des élus, les contributions à des syndicats auxquels nous adhérons, les subventions aux associations et au CCAS.

Ratios et comparatifs
Compte administratif 2010 / population

	Saint-Lys	Communes de même taille
Dépenses réelles de fonctionnement	572,17	685,00
Produit des impositions directes	335,84	315,00
Recettes réelles de fonctionnement	689,53	890,00

Rechercher une sécurité budgétaire

Afin de garder un budget raisonnable et de ne pas financer les investissements nécessaires en faisant encore plus appel à l'emprunt, nous avons fait le choix de demander une participation à travers l'augmentation de l'imposition.

Nos recettes de fonctionnement sont en effet principalement constituées par les Impôts et taxes (2 984 559 €), les Dotations, subventions et participations (1 911 498 € en tassement progressif) et enfin par les Produits des services (94 025 €). La refacturation à la CAM des frais de personnel et de matériel relatifs à la voirie a permis cette année l'augmentation du chapitre Produit des services pour environ 65 000 €.

Le résultat final de l'exercice 2010 (820 000 €) a été affecté à hauteur de 94 000 € en réserve d'investissement et pour 726 000 € au report de fonctionnement.
« Ce résultat ne doit pourtant pas masquer la fragilité de nos finances et exige de maintenir la rigueur introduite depuis mars 2008 » a précisé Jacques Tène lors de la présentation du Compte administratif.

Structure des emprunts de la commune

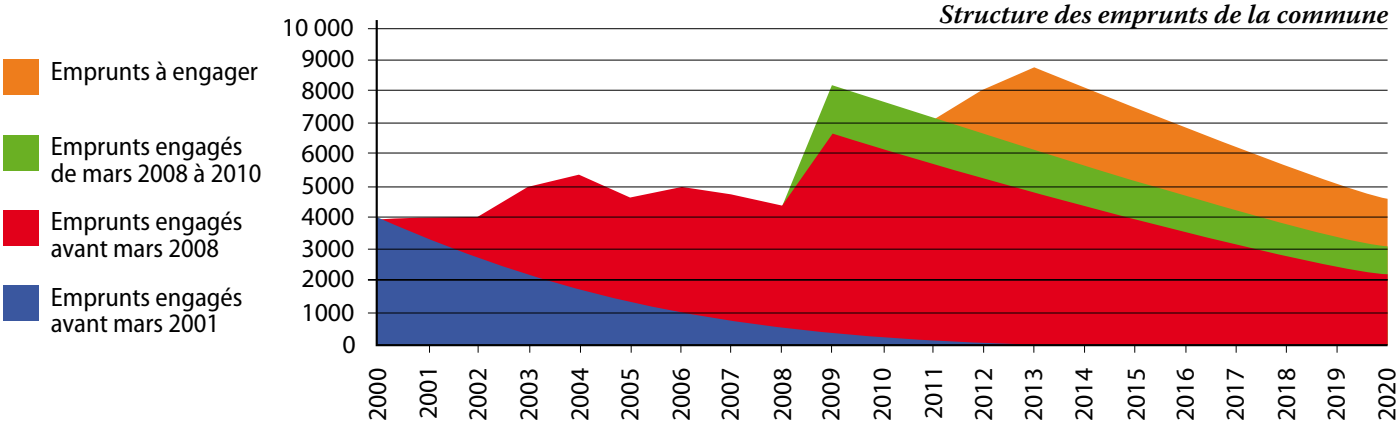

BUDGET PRIMITIF 2011

Budget de fonctionnement

Le budget de cet exercice s'équilibre à 6 468 189 € en dépenses et recettes, avec pour nos plus gros postes de dépenses :

33,99% de Charges de personnel
20,23% de Charges à caractère général,
14,06% de Virement à la section investissement,
12,31% de Charges de gestion courante,
10,77% d'Atténuation de produits,
4,56% de Charges financières.

Nos recettes proviennent essentiellement des Impôts et taxes (48,13%), des Dotations, subventions et participations (33,65%) et d'un Résultat reporté (11,23%).

Taxes locales		
	2010	2011
Taxe d'habitation	16,36%	16,52%
Taxe foncière sur le bâti	23,57%	23,81%
Taxe foncière sur le non bâti	115,66%	116,82%

Répartition des investissements

Des investissements importants vont se poursuivre ou être lancés. Ils devraient améliorer considérablement notre cadre de vie.
La mutualisation des espaces, l'utilisation des énergies renouvelables, la maîtrise des énergies, l'accessibilité au plus grand nombre guideront nos réalisations.
Ainsi, la Maison des solidarités et des associations sera ouverte au plus grand nombre pour redonner toute sa place au lien social.
Un concept très novateur qui regroupera plutôt que de multiplier les espaces et les dépenses.

Dépenses totales d'investissement : 7 339 699 €				
	Budget 2010 (en €)	%	Budget Primitif 2011 (en €)	%
Dépenses d'équipement	3 390 639	75,23	4 914 559	66,95
Dépenses financières	554 077	12,29	526 169	7,16
Autres	562 161	12,42	682 080	9,29
Résultat reporté	0	0	1 216 891	16,57
Total	4 506 877	100	7 339 699	100

Financement des investissements 2011
51% par l'emprunt 30% par des subventions 19% par l'autofinancement

La stratégie financière de la commune s'articule autour de 3 grandes orientations :
- Maîtriser la fiscalité par une hausse raisonnée (+0,97%) dans un contexte de ressources externes de plus en plus contraintes
- Rechercher le renforcement de la capacité d'autofinancement de la commune
- Optimiser la gestion financière pour minimiser le recours à l'emprunt

L'extension du restaurant scolaire du Gazailla, achevée tout dernièrement, apporte déjà un confort aux écoliers saint-lysiens.
De même, une importante enveloppe est allouée pour la mise en place de dispositifs d'économie d'énergie dans nos bâtiments communaux pour un plus grand confort final des usagers.

Pour la jeunesse et le sport :
- Extension de l'École Eric Tabarly : 1 091 193 €
- Extension du restaurant scolaire du Gazailla : 326 635 €
- Travaux d'aménagement dans les écoles : 76 686 €
- Poursuite cheminement piétonnier et piste cyclable RD 632 : 82 000 € part communale
- Installations sportives : 299 723,00 €
- Aire skate board : 120 000 €
- De nouveaux investissements en aires de jeux pour les enfants : 36 000 €
- Achat de matériel informatique et renouvellement de mobilier scolaire : 52 670 €

Extension du restaurant scolaire du Gazailla

D'importants investissements de réalisation et de réhabilitation :
- Maison des solidarités et des associations : 1 497 000 €
- Travaux de réhabilitation des bâtiments publics : 214 945 €

Avec la fourniture et la pose d'un limiteur de son à l'Espace Gravette, le changement des menuiseries anciennes à la Gendarmerie, la peinture des piliers de l'église, le raccordement pluvial et eaux usées à la Maison de la musique, …
- Travaux au cimetière du centre ville : 50 000 €

De nouvelles aires de jeux pour enfants sont prévues

Pour la valorisation du cadre de vie :
- Mise en place de dispositifs d'économie d'énergie : 49 000 €
- Accessibilité de nos bâtiments : 20 000 €
- De nouveaux moyens pour le service environnement : 59 083 €
- Création d'espaces verts : 16 000 €
- Installation de panneaux : 24 930 €
- Achat de mobilier urbain : 15 000 €
- Renforcement des berges du lac : 15 548 €

PATRIMOINE

Leçon de préhistoire au lieu dit « La Grange »

Le premier Saint-Lysien (« L'Eaubellien ») aurait entre 100 000 et 200 000 ans ! Voici l'enseignement majeur tiré de l'opération des sondages archéologiques préventifs réalisés au lieu-dit « la Grange », à côté du collège Léo Ferré à Saint-Lys.

Des fouilles suivies de près par le conseiller délégué Marc Tardy et le directeur du pôle culturel

Pour savoir s'il y a des traces d'occupations humaines, une trentaine de tranchées ont été réalisées à la pelle mécanique par l'INRAP* sur 7% de la parcelle d'un aménageur. La loi sur l'archéologie préventive du 17 janvier 2001 prévoit l'intervention des archéologues en préalable au chantier d'aménagement pour effectuer un diagnostic. Afin d'éviter la destruction potentielle de vestiges liés à l'histoire de la bastide du 13ème siècle de Saint-Lys, la commune a sollicité l'Inrap pour ce sondage qui a eu lieu les 17 et 18 avril dernier. Jean-Charles Facchini, directeur du pôle culturel de la commune, avait alerté la municipalité sur l'histoire de ce lieu-dit : « Car « La Grange » provient de la Grange d'Eaubelle qui était le centre des anciennes et vastes terres que les religieux de l'abbaye de Gimont dans le Gers possédaient à Saint-Lys ».

Au terme de quelques heures de chantier, le responsable des opérations l'archéologue Eric Tranier accompagné de Christian Salmon, préhistorien de l'Inrap, a fait parler le grep saint-lysien : « je suis assez content car des gros galets retrouvés nous prouvent que nous avons des traces de paléolithique et on peut ainsi dater la présence des premiers habitants de Saint-Lys entre 100 000 et 200 000 ans. Les stratifications seront étudiées par nos spécialistes à l'Inrap. De plus, nous avons trouvé les restes d'un fossé en briques; ce fossé doit figurer dans le cadastre napoléonien. Une histoire rurale se dessine. Nous savons maintenant que les dépendances de la Grange d'Eaubelle ne se trouvent pas là. Toutes nos données liées aux couches sédimentaires contribueront aux recherches scientifiques et à la carte géologique ».

Le rapport de diagnostic de l'INRAP sera remis au plus tard le 2 septembre prochain au préfet de région. Celui-ci en donnera connaissance à l'aménageur du lotissement et délivrera alors l'autorisation de travaux, le lancement de fouilles si besoin est ou indication de modification pour le projet d'aménagement. L'Inrap a en tout cas sauvegardé un petit pan des archives du sous sol st-lysien ! Les archéologues sont repartis avec des morceaux de galets dont ils vont étudier toutes les stratifications. A suivre!

**L'Inrap : l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives*

Une fresque à l'école Ayguebelle

Dans le cadre du festival Normal Grande qui a réuni 70 artistes à Terreblanque les 11, 12 et 13 juin, une fresque a été réalisée sous le préau de l'école Ayguebelle. Les graffeurs, Mena, Fen et Rémy, ont peint les murs du préau sur le thème de la communication, le projet d'école de l'Ayguebelle. Les écoliers étaient ravis de ce cadeau inattendu. Avec cette réalisation, c'est le centre artistique de Terreblanque qui est mis en valeur dans un partenariat avec la MJC et la mairie de Saint-Lys.

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Des économies qui se voient

De nombreux investissements ont eu lieu dans la commune depuis 2008, économiseurs d'énergie, installation d'horloges astronomiques, rénovation des commandes d'éclairage public, rénovation des installations de chauffage.
Des actions de sensibilisation ont aussi été entreprises par la municipalité auprès des utilisateurs des diverses énergies ainsi qu'auprès du fournisseur (revue de contrats et tarif adapté).

Sur 3 années, tant en éclairage public qu'en consommation de nos bâtiments, la tendance à la maîtrise des énergies est aujourd'hui confirmée et évidente tout en intégrant, il faut le savoir, de nouveaux lotissements dans le domaine public. Au final, les dépenses et surtout les consommations, ont de fait baissé.
D'autres actions éco responsables seront menées prochainement, toujours dans un souci d'économie d'énergie.

Consommation électrique de la commune de Saint-Lys

	2008	2009	2010
Consommation éclairage (kWh)	764 850	666 629	507 181
Consommation bâtiment (kWh)	698 401	710 424	658 228
Consommation totale sur l'année (kWh)	1 463 251	1 377 053	1 165 409
Dépense totale sur l'année (Euros)	154 181,62	154 469,92	143 102,58
Consommation / habitant (kWh/hab.)	172,15	162,01	137,11
Dépense / habitant (Euros TTC/hab.)	18,14	18,17	16,84

DU CÔTÉ DE LA CAM

Budget CAM 2011

Communauté d'Agglomération du Muretain

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Muretain s'est réuni le 28 avril dernier à Saint-Lys pour voter le budget primitif de la CAM.
Après moultes discussions et malgré le fait que celui-ci était présenté équilibré, une majorité a voté contre pour des raisons plus politiques que budgétaires.
Ce vote a bien évidemment des incidences et des conséquences immédiates.
Le budget de fonctionnement est pris en compte sur les bases du budget de l'exercice antérieur, les investissements sont limités à hauteur de 30% du budget prévu.
Pour le budget de fonctionnement le paiement des salaires n'est pas entravé, mais limite cependant de possibles recrutements.

Pour le budget d'investissement les opérations déjà engagées dépassent les 30 % autorisés. Les autres opérations sont suspendues pour l'instant.

La situation pourra se débloquer d'ici fin juin après autorisation du Préfet.

Ce contexte vient retarder de manière significative certains travaux prévus avec la CAM.
Pour Saint-Lys :
- travaux de voirie (piétonniers vers le Lycée et celui du lotissement Bellevue) avec un décalage d'au moins trois mois
- études pour le projet Maison Petite Enfance (avec la crèche) dont l'implantation est envisagée au Moulin de la Jalousie.

Après cette phase de suspension, le déroulé des investissements pourra reprendre son cours.

▶PRUDENCE PRÈS DES CANALISATIONS DE GAZ

Si vous envisagez des travaux, vous devez faire une D.I.C.T. (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux) que ce soit en domaine public ou privé, sous maîtrise d'ouvrage publique ou privée.
Envoyez la D.I.C.T. à GrDF, l'exploitant des réseaux gaz, pour vérifier si vous ne risquez pas d'accrocher un ouvrage de gaz.
Un doute… appelez la cellule DICT de votre territoire : Tél : 05 34 45 83 20 – télécopie : 05 34 45 83 03

Article 50 de la Loi n° 2006-1537 du 7 décembre 2006

« Le fait de procéder à des travaux à proximité d'un ouvrage de transport ou de distribution de gaz régulièrement identifié dans les cartes mentionnées à l'article 22-1 sans avoir adressé au préalable à l'exploitant de l'ouvrage concerné le dossier de déclaration d'intention de commencement de travaux constitue un délit au sens de l'article 121-3 du code pénal et est puni d'une amende de 25 000 Euros ».

EDUCATEUR SPORTIF

Des activités sportives pour tous

Des enfants ravis de participer aux Mini-Olympiades

C'était une première, l'aboutissement d'un projet cher à la municipalité : un éducateur sportif pour la commune afin de promouvoir et développer les activités physiques et sportives pour tous. C'est aujourd'hui une belle réussite.

Après un contrat d'emploi signé en avril 2010, puis une première saison estivale déjà fort prometteuse (cf n°16 « Des initiatives sportives originales et fédératrices »), de nouvelles perspectives devaient enrichir les créneaux sportifs gratuits et pour tous : interventions durant le temps scolaire auprès des CM1-CM2 et du collège, partenariat à trouver avec les différentes associations sportives de Saint-Lys.
Aujourd'hui, Benjamin Santouil intervient durant les temps scolaires, les temps périscolaires, les vacances scolaires, en partenariat avec les associations sportives. Hockey, Handball, Rugby, Basket, Football, Badminton, Volley, Pétanque, GRS, Kung-Fu, Athlétisme, Tennis de Table, Escrime, Danse... sont à ce jour pratiqués.

Des actions de terrain de septembre 2010 à juin 2011

▶ **En temps scolaire :**
8 classes, soit 215 élèves

- Ecole élémentaire Ayguebelle : Hockey avec 3 classes : 1 de CM1/CM2 et 2 de CM2
Handball avec 2 classes de CM2
Rugby avec 1 classe de CM1
- Ecole élémentaire Tabarly : Handball avec 2 classes : 1 de CM1/CM2 et 1 de CM2
- Classe Passerelle du collège : 1 intervention

▶ **En temps périscolaire :**
9 groupes, soit 165 jeunes du CE2 à la 3ème

- CLAE Ayguebelle : Basket avec 1 groupe de niveau CE2 , Thèque avec 1 groupe de niveau CE2 , Hockey avec 1 groupe de niveau CM1
Handball avec 1 groupe de niveau CM2
- CLAE Tabarly : Balle Ovale avec 1 groupe de niveau CE2 , Football avec 1 groupe de niveau CM1, Handball avec 1 groupe de niveau CM2
- A.S. du collège : Badminton avec 1 groupe de niveau 6ème à 3ème, Volley avec 1 groupe de niveau 6ème à 3ème

Initiation au Hockey à l'école Ayguebelle

Sortie à Toulouse lors d'un match de Handball

▶ Pendant les vacances scolaires :
22 activités et 400 jeunes présents

- CLSH Ayguebelle :
Du 25/10 au 29/10/10 : Pétanque, GRS, Kung-Fu, Athlétisme, Tennis de Table
Du 07/03 au 11/03/11 : Full Contact, Gym Volontaire, Hockey, Jeux d'Opposition, Foot-Rugby, Basket
Du 02/05 au 06/05/11 : Escrime, Handball, Balle Ovale, Volley, Danse, Mini-Olympiades
- MJC :
Du 25/10 au 29/10/10 : Tennis de Table, Football, Badminton
Du 07/03 au 11/03/11 : Full Contact
Du 02/05 au 06/05/11 : Escrime

La plupart des activités ont été co-encadrées par un intervenant du club venu bénévolement faire partager sa passion aux jeunes.

▶ Événements :

- 17/04/11 : Sortie match Handball entre le Toulouse Handball et Nantes (1ère division) avec les élèves initiés au handball au cours de l'année scolaire et leurs familles. 33 personnes présentes.
- 22/04/11 : Tournoi scolaire de Handball, aux stades de Foot près du Gazailla, en partenariat avec l'USEP31 et l'IEN HG15 avec les 4 classes de Saint-Lys (Ayguebelle+Tabarly) initiés au Handball et 2 autres classes de CM1/CM2 et CM2 de Fonsorbes. 145 élèves présents.
- 19/05/11 : Tournoi scolaire de Hockey en partenariat avec l'USEP31, au stade Gironis de Toulouse, avec les 2 classes de CM2 de l'Ayguebelle initiés et 7 autres classes de Toulouse et ses alentours. 243 élèves présents.
- 07/06/11 : Tournoi scolaire de rugby, aux terrains de foot près du Gazailla, avec 2 classes de CM1 de l'Ayguebelle. 46 élèves présents.
- 17/06/11 : Tournoi de Handball inter-CLAE (Ayguebelle et Tabarly) au cosec avec les enfants inscrits sur le cycle. 40 enfants présents.

Ces événements ont été organisés en lien avec un sport découvert avec les enfants. Ils ont ainsi pu, accompagnés de certains parents volontaires aller assister à un match de hand-ball à Toulouse et rencontrer des sportifs de haut niveau.

Activités proposées pendant les vacances estivales

▶**Activités sportives avec le CLSH et la MJC** de Saint-Lys en lien avec des associations sportives de Saint-Lys et ses alentours.
Un stage de rugby à XIII sur 4 matinées du 18 au 22 juillet, avec une sortie match le samedi 24 juillet à Toulouse à l'occasion du match Toulouse Olympique XIII contre Widnes Vikings (championnat professionnel de 1ère ligue). Inscription auprès du CLSH et de la MJC (places limitées).

▶**Interventions à la piscine de Saint-Lys.**
Activités proposées : beach-volley, beach-foot, beach- rugby, beach-handball, raquettes de plage, badminton.
Les mardis 05/07, 19/07, 16/08, 23/08, de 15h à 17h.
Les jeudis 07/07, 21/07, 18/08, 25/08, de 15h à 17h.

▶**Événement multisports** le samedi 27 août toute la journée (pendant la fête locale) ouvert à tous, en lien avec de nombreuses associations sportives de Saint-Lys et ses alentours.

Initiation au Kung-Fu

La commune et Benjamin Santouil ont tenu à remercier les associations sportives partenaires

Initiation à l'Escrime

▶QUESTIONS À...

Emmanuelle Penchenat

Conseillère municipale

Quelles sont les personnes qui interviennent avec vous sur ce pilotage ?
E. Penchenat : Le comité de pilotage est composé de : Josiane Lassale, Cathie Louit, Boris Viven, Marc Tardy et moi même. Il se réunit après chaque vacances scolaires afin de faire le bilan de la période écoulée et d'exposer les projets à venir.

Quel est l'intérêt d'un animateur sportif au niveau scolaire et périscolaire ?
E. Penchenat : En plus d'un soutien technique, l'éducateur sportif, présent à 40 % sur la commune (emploi partagé avec l'association Rebonds !), est force de proposition pour les équipes enseignantes et les animateurs de CLAE. Expérimenté dans la pratique de plusieurs sports et ayant travaillé au contact de jeunes de tous horizons, Benjamin apporte un regard nouveau, dynamique et pédagogique sur la pratique du sport dans l'école.
Sa formation personnelle et son goût pour le jeu collectif sont un plus dans la pratique de disciplines innovantes et peu proposées en pratique scolaire tel que : hockey, handball, rugby.

Quelles autres actions ont été insufflées ?
E. Penchenat : Dans un souci permanent de contact et de partenariat, Benjamin invite les associations Saint Lysiennes à réaliser des interventions durant les vacances scolaires tant sur le CLSH qu'auprès des adolescents de la MJC. Grâce à l'investissement positif de nombre d'entre eux, les enfants ont ainsi pu découvrir des disciplines particulièrement diversifiées et parfois méconnues dans leur pratique par les plus jeunes telles que : pétanque, danse (classique, hip-hop), ping-pong, escrime, sport de combat, yoga, athlétisme.
En lien avec le CMJ, Benjamin apporte aussi son savoir faire dans l'organisation d'événements de grande ampleur pour mettre en place la journée multi-sports qui se déroulera pendant la fête locale toujours en lien avec les associations de la commune.

▶BREVES

Moulin communal

Le moulin à vent sera ouvert tous les dimanches en juillet et en août de 15 h à 18 h. Production de farine tamisée sous les yeux des visiteurs. S'il y a assez de vent, les ailes tourneront car les bénévoles de l'association de sauvegarde rétabliront la rotation du toit. L'association a recruté pour l'été un jeune habitant de Fonsorbes qui participera à la visite du moulin.

Ludothèque Chanca Pe

La ludothèque est ouverte le matin durant tout le mois de juillet de 9h à 12h30 les mardis, mercredis, jeudis et vendredis salle Antonin Chelle.
Des petits ateliers seront proposés le matin. Pour connaître le planning, les familles sont invitées à le consulter sur place. Attention : fermeture du 11 au 15 juillet inclus et durant tout le mois d'août. Réouverture le mardi 30 août à 9h. Renseignements au 05 62 14 61 04

Entre Coulisses et Scène

L'École de chant a présenté son Spectacle Le roi Lion l'Histoire le Simba comédie Musicale de Broadway sur deux représentations.
Pendant les vacances scolaires de Juillet et Août, des stages de chant, musique, scénique… sont mis en place au centre artistique l'après-midi. Tél : 06 73 47 87 57

POLE CULTUREL

▶« Livres en balade « à partir du 1er juillet

Des livres de poche seront dispersés dans toute la ville durant le festival de la MJC mais aussi posés sur un banc, dans les cabinets médicaux, etc. « Prenez les, lisez-les et laissez-les à nouveau où vous voulez pour que quelqu'un d'autre les lise ou gardez-les pour les faire partager à votre entourage! «. Des livres pour passer un bel été, accessibles à tous! Des bornes de livre-échange des artistes de Terreblanque devraient aussi participer à cet évènement.

▶Jeu de piste

Le pôle culturel de la commune participera à sa manière au festival « Sur un R de Foly's « en organisant avec le centre de loisirs de la CAM Eric Tabarly un jeu de piste à travers des lettres. Sous la houlette de la directrice, Natacha Karbowski, les enfants qui fréquentent ce centre ont inventé et fabriqué des lettres qui seront « lâchées « tout autour de la halle le samedi 2 juillet. Le public sera invité durant cette journée à trouver ces lettres...qui formeront à la fin de la journée une belle phrase!

▶L'heure du conte : 20 juillet à 10h30

Conte russe « Babayaga « accessible à partir de 3 ans. Une comédienne, Nora Jonquet, et sa marionnette vous raconteront une bien belle histoire, celle du voyage initiatique d'une petite fille. Un pur moment de poésie à partager. Gratuit. Attention places limitées sur réservation au 05 62 23 76 05

MJC

▶L'accueil loisirs jeunes sera ouvert du 6 au 29 juillet et du 16 au 26 août

- Pour les jeunes âgés de 10 à 15 ans

L'équipe d'animateurs propose un éventail d'activités éducatives et de loisirs qui s'articulent autour de semaines thématiques (Glisse, Ciné, Nature, Espace, …)
Mini-séjours ; Séjour culturel « Capitale Européenne » à Londres, du 16 au 20 août ; Sorties ludiques, culturelles, sportives ; Projet artistique avec notamment la réalisation d'une fresque graffée ; Chantier « Sentiers du Savès » : rénovation des panneaux de randonnées avec une contrepartie loisirs ; Stages de rugby, cinéma, trott', radio, …animés par des intervenants professionnels ; Temps d'accueil libres et gratuits, d'échanges de pratiques et d'envies, pour partager son temps libre ensemble.

- Pour les jeunes de 15 ans et plus

Durant les après-midi du mois de juillet, la MJC propose des temps d'animations et d'accompagnement aux jeunes de 15 ans et plus. Participer aux activités et aux rendez-vous programmés ! Organiser et préparer vous-même vos temps libres pendant les vacances d'été ! La MJC met en place un soutien méthodologique, matériel et financier ! Tournois sportifs, veillées, ateliers d'expressions, temps d'escapades, initiation/découverte, … ?
Accès libre et gratuit, sous réserve de places disponibles !

A lire...

▶Prix des Incorruptibles

207 écoliers ont voté pour le Prix des Incorruptibles. Tous les CP et CE1 de l'école du Gazailla sont venus voter à la médiathèque le vendredi 13 mai après avoir lu 5 albums chacun. Le résultat des votes :
Pour les CE1 : l'album « Mes parents sont marteaux « avec 67 % des voix.
Pour les CP : l'album « Marlène baleine « avec 33.65 %

Rendez-vous de juillet
1 et 2 : Festival Sur un R de Foly's
3 : Vide bouquins
4 : Conseil Municipal
6, 13 et 27 : Concours pétanque
9 : Tournoi de jeux vidéo
13 : Apéritif républicain
20 : Heure du conte

AGENDA / JUILLET

▶Vide-bouquins
3 juillet
Marché du livre d'occasion de 10h à 18h sous la halle et sous les barnums en centre-ville organisé par l'association « Autour des Letttres ».
Renseignements au 05 62 23 76 05

▶Tournoi de Jeux-Vidéo
9 juillet de 8h à 18h
Espace Gravette
Sur les Jeux Playstation 3 de FIFA 11 & Call Of Duty Black OPS.
Inscription le matin même de 8h à 8h45. Frais d'inscription : 5€.
Prix à gagner : des Bons d'achat dans un magasin de Jeux-Vidéo.
Restauration sur place le midi.
Renseignement : 06 88 81 51 47

▶Apéritif républicain
13 juillet à 19h30
Sous la halle

La mairie de Saint-Lys organise un « repas partage » précédé d'un apéritif. Ce moment de convivialité sera animé par une disco mobile. Des jeux gratuits seront proposés à vos enfants.

Festival Sur un R de Foly's

En 2011, le Festival organisé chaque année par la MJC de Saint Lys fait peau neuve et devient « Sur un R de Foly's ». Comme chaque année, il se déroulera le premier week-end de juillet, au centre ville de Saint Lys, près de la halle.

Vendredi 1er juillet
A partir de 19h30 : inauguration avec l'ensemble de percussions portugaises de Saint-Lys, Les Bombo Folie : Depuis mai 2010, une quinzaine de percussionnistes résidant à Saint Lys pratique les rythmes folkloriques portugais au son des bombos, littéralement tambour en portugais. A l'initiative de Lénia Salgueiro, cette aventure musicale collective, issue de traditions familiales se transforme en une performance artistique fédératrice et hors du commun !
Concert du groupe toulousains Syncopera, qui pulse une fusion improbable entre la musique Blues et le Hip Hop (http://www.myspace.com/syncopera)
Ciné-guinguette : ciné-spectacle qui combine projection de court-métrage plein air et tournage interactif avec l'association les Vidéophages.

Samedi 2 juillet
- **A partir de 10h :** Café solidaire sous la Halle. Atelier Théâtre Forum, jeux de coopération, Ptit Déj'autrement offert, en collaboration avec La Marjolaine
- **11h30 :** Vernissage de l'exposition des œuvres issues du Festival de graffitis Normal Grande organisée par l'association Terreblanque
- **De 14h à 20h :** des espaces d'expressions artistiques

Performances, initiations et découverte de jeunes talents : (graff, capoeira, ...) Scène ouverte musicale, stand de création avec le centre social, radio trottoir, diffusion sonore, spectacle de feu, ...
- **A partir de 16h30 :** Spectacles de rue

Goûter-spectacle pour les enfants avec la Cie Horizons Croisés (cirque) comédiens, jongleurs, échassiers, musiciens
Déambulation au son de la Batucada Samba Résille, et des Bombo Folie
- **A partir de 20h :** Soirée concerts

YO', (rock alternatif) gagnant du Tremplin Musical Jeunes 2011
Charlies Allstar (funk/AfroBeat/jazz)
Place des Arts (Acoustic/FrenchPop/ Ska).
Buvette et restauration sur place
Informations et contacts : www.mjc-saintlys.org
05 61 91 28 62
Gratuit et ouvert à tous

En continu :
- Marché de jeunes créateurs,
- Livres en balade en collaboration avec le pôle culturel,
- Pôle détente et jeux en collaboration avec les centres de loisirs

▶Activités du mois de juillet
En juillet le club restera ouvert tous les après midi de 14h30 à 17h30
Repas fin de saison : mardi 5 juillet Espace Gravette (réservations avant le 1er juillet)

▶Activités du mois d'août
Fermeture annuelle
Pour tous renseignements : 05 61 91 46 05

Rendez-vous d'août
26 au 29 : Fête locale
29 : Journée intergénérationnelle

AGENDA / AOÛT

▶Journée intergénérationnelle

Lundi 29 août

Salle Libiet ou suivant la météo dans le jardin du foyer du 3ème âge

Autour des jeux avec la Ludothèque Chanca Pe. Les résidents de la maison de retraite des Rossignols et de la Joie de Vivre ainsi que les enfants du centre de loisirs participeront à cette belle journée.
12h : déjeuner- partage.
Après-midi de jeux jusqu'à 17h.

AUTOUR DE CHEZ NOUS

▶Vide greniers

Dimanche 28 août

Empeaux

Renseignements au 05 61 91 98 84

Spectacle pyrotechnique avec Storm Artifices

Fête locale
26 au 29 août

Vendredi 26

- **Spectacles pour enfants**
  16h : Compagnie « Sans filet » parking de l'école annexe du Petit Prince.
  17h30 : Compagnie « Clowns pour de rire » présentera son spectacle « Mouchoir ou Paradis » au jardin sculpture de la Gravette. Spectacles Gratuits organisés par le pôle culturel de la commune.
- **18h30 : apéritif concert**
- **22h : Orchestre Sankara** (variétés, pop, rock...)

Samedi 27

- **Journée Multisports**
  10h-13h et 15h-18h : terrain de foot, citystade, MJC - Espace Collégien
  Organisé par le Conseil Municipal des Jeunes
- **14h : Concours de pétanque** ouvert à tous. Triplettes constituées d'une femme ou d'un enfant.
- **18h30 : apéritif concert**
- **22h : Orchestre Les Méditerranéens** (spectacle)

Dimanche 28

- **6ème Duathlon**
  « Le Raid du Lys » organisé par le Saint-Lys Olympique Vélo Club.
  Départ à 9h au stade. Inscriptions à partir de 8h (Cf page 19)
- **Messe en l'église Saint-Julien à 10h30 suivie de dépôts de gerbes**
- **Apéritif concert sous la halle, à 12h15 avec l'Entente Saint-Lysienne**
- **18h30 : apéritif concert**
- **22h : Orchestre Marc Moreau** (musette)

Lundi 29

- **14h : Concours de Lyonnaise** ouvert à tous .
- **18h30 : apéritif concert**
- **21h : Retraite aux flambeaux** avec l'Entente Saint-Lysienne et les majorettes « Les Etincelles » de Fonsorbes.
  Rendez-vous sous la halle
- **Spectacle pyrotechnique** au stade d'Honneur
- **22h30 : Orchestre Les Leaders** (variétés, rock, festif...)

Club du 3ème âge

▶Activités inter clubs

Thé dansant à 14h30 : mardi 12 juillet à Carbonne
Repas de l'amitié à 12h : jeudi 14 juillet à Carbonne sur réservation
Pour ces 2 activités interclubs, s'inscrire 5 jours avant la manifestation auprès de Claudine Salles 05 61 91 17 32 (HR)

AGENDA SPORTIF

▶Concours de pétanque

Doublettes les 6, 13 et 27 juillet.
Rendez-vous au boulodrome à 14h

▶2ème tournoi de volley-ball

25 septembre à 8h30

Gymnase du COSEC

4x4 mixte : 4 joueurs par équipe dont 1 fille au minimum
Repas sur place : Sandwichs, frites, gâteaux, crêpes et boissons
Renseignements et inscriptions avant le 18/09/2011 au :
06-87-21-28-05
ou cdlarrieu@club-internet.fr
Ouvert à tous, licenciés ou non

▶Nouvelle association : « Traileurs Pyrénéens tranquilles »

Cette association a émergé d'un groupe d'amis mordus de sport en général et de trail en particulier. Une même passion les anime : la montagne.
Son objectif : courir bien évidemment mais surtout partager des moments de convivialité.
Site internet : http://tpt.asso.free.fr
Siège social : 7 lot. les Jardins de Barcelone-Saint lys

Président : Régis Didier
(06 13 13 53 93)
Trésorier :Yannick Penchenat
Secrétaire : Christine Chaigneau
Vices-Présidents : Pascal Martinez
Thierry Lavialle

▶SLO Omnisports

L'Assemblée Générale Extraordinaire du Saint-Lys Olympique Omnisports s'est tenue dans la salle de réunion du Cosec, le 25 février 2011, en présence des responsables des nombreuses sections sportives Saint-Lysiennes.
L'Omnisports regroupe 21 sections, ce qui représente environ 2 400 adhérents.
L'Assemblée Générale a adopté la modification des statuts élaborée en Comité Directeur permettant l'élection au bureau du SLO Omnisports de membres de bureaux de sections.
Un nouveau bureau a été élu à l'unanimité par l'Assemblée Générale, pour remplacer l'ancien bureau constitué autour de Philippe Lambert, démissionnaire.

Conformément aux statuts, le nouveau bureau s'est réuni pour définir sa nouvelle composition : Président : Denis Buvat (SLO Judo), Vice-Président : Eric Olive (SLO Karaté), Secrétaire : Christelle Pontet (SLO Volley), Secrétaire adjoint : Gilbert Laborde (SLO Pétanque), Trésorier : Pierre-Yves Jouen (SLO Basket), Trésorier adjoint : Alain Dartois, Membres : Martine Dangla, Philippe Lambert, Jean-Claude Ponge (SLO Judo).

Les nouveaux membres du SLO Omnisports

Le nouveau bureau tient à remercier Philippe Lambert pour son travail effectué pendant sa Présidence, qu'il a tenue depuis 2001, un poste qu'il a su gérer avec patience, diplomatie et compétence.
Le nouveau bureau compte sur son engagement et son expérience pour l'aider au mieux dans la phase de démarrage.
Beaucoup de travail en perspective pour cette nouvelle équipe dynamique et motivée, afin de continuer à promouvoir la pratique du sport, d'établir les différents budgets, de répartir les différentes subventions et d'arbitrer l'occupation des salles et terrains de sports mis à disposition par la ville de Saint-Lys.

▶Concours

Dans le cadre d'un projet de modernisation du logo SLO.Omnisports, le bureau directeur propose un concours auprès de l'ensemble des adhérents des sections et associations SLO.
Le logo devra respecter uniquement les 3 contraintes suivantes:
1- contenir les couleurs SLO bleu et rouge
2- symboliser les sports
3- comporter le sigle «SLO Omnisports»

Le concours sera doté d'un prix sous forme d'un bon d'achat d'une valeur de 150€.
Dépôt des propositions au bureau du SLOO au Cosec ou par mail à l'adresse slo@ville-saint-lys.fr. Date limite de dépôt : 29 juillet 2011. Une pré sélection sera réalisée fin août par le bureau directeur du SLOO. Le jury final sera le Comité Directeur qui se réunira le vendredi 2 septembre 2011. Le lauréat sera présenté lors du forum des associations du 4 septembre 2011.

▶Piscine

Ouverte tous les jours de 12h à 20h jusqu'au 4 septembre.

Pour les jeunes Saint-Lysiens âgés de moins de 16 ans, la carte de gratuité est à retirer à la mairie, moyennant un justificatif de domicile. Attention, les enfants de moins de 10 ans, doivent être impérativement accompagnés par une personne majeure (article 2 du règlement intérieur). Tickets en vente pour les adultes au guichet de la piscine.

Activités proposées sur place par la CAM :
Aquagym le dimanche 11h-11h45 et le lundi 12h15-13h du 3 juillet au 29 août. Forfait payant de 10 séances (deux sessions cet été) de cours collectifs avec une nouvelle formule pour les apprentissages ou le perfectionnement.

« Bébés en liberté « tous les dimanches matins et les jours fériés, entre 12h et 14h, avec prêt de matériel pour les enfants (frites – tapis).

Animations sportives et gratuites entre 15h et 17h proposées par Benjamin Santouil (cf dossier animateur sportif). Un tournoi sera organisé le jeudi 21 juillet et le jeudi 25 août.

Animations aquatiques entre 15h et 17h proposées par la piscine durant 4 mercredis de l'été. Ces dernières pourront être annulées en cas de trop forte affluence ces jours là. Renseignements à la piscine au 05.61.91.73.63

Retrouvez toutes les informations concernant les piscines de la CAM sur le site internet : www.agglo-muretain.fr

Animations sportives et gratuites

▶6ème Duathlon

dimanche 28 août

« Le Raid du Lys » organisé par le Saint-Lys Olympique Vélo Club.
Cette épreuve sportive, ouverte à tous (licenciés ou non licenciés) comprendra :

- Parcours sportif avec une randonnée VTT de 50Km suivie d'une course à pieds de 6Km

- Parcours découverte accessible à tous avec une randonnée VTT de 25Km suivie d'une course à pieds de 3km.

- Randonnée VTT seule (50 ou 25 km)

6ème édition du Duathlon

Départ à 9h au stade de St. Lys. Inscriptions à partir de 8h
Pour tout renseignement : 06-21-79-76-26 / 06-07-87-25-72 / www.slo-veloclub.com

▶SLO Basket

La vie du Basket Saint-Lysien a été riche en événements même si les résultats ne sont pas ceux espérés en début de saison. Il y a des années comme cela.

Le Comité départemental nous a offert quelques beaux rendez-vous.
- Tournoi de Noël le 12 décembre avec les meilleures équipes haut-garonnaises en mini-poussins. Près de 200 enfants ont participé.
- Tournoi départemental des baby's le 14 Mai avec près de 150 enfants de moins de 6 ans.
- 4 demi-finales région minime le week-end du 21/22 mai : 2 rencontres féminines le samedi, 2 de garçons le dimanche.
- Tournoi annuel de St Lys le week-end du 28/29 mai

Tous ces événements ont demandé beaucoup d'énergie, mais ils ont aussi donné beaucoup de plaisir à tous les participants.
Parmi les satisfecits, les poussines 1 terminent premières et l'équipe 2 deuxième (elles jouaient la division au dessus).
L' équipe 1 senior garçon finit à la plus mauvaise place, 4 ème à 2 points du 1er et à égalité du 3ème. Les 3 premiers montent en région. Le challenge était difficile pour une équipe qui montait.

Deux matinées seront réservées pour les pré-inscriptions : les samedis 25 juin et 2 juillet de 9h à 12h.

Subventions aux associations

A travers différentes aides, la commune affirme sa volonté de soutenir les associations et les événements culturels et sportifs :
- transparence et lisibilité dans l'attribution des subventions,
- soutien financier d'initiatives avec l'enveloppe pour projets,
- soutien logistique de toutes les animations,
- soutien à la communication et à la valorisation des événements.

Politique en matière de sport

La municipalité a fait le choix, en accord avec les associations, de privilégier l'investissement en équipement sportif. En effet un grand nombre des structures sportives sont vieillissantes et n'ont pas bénéficié de crédits suffisants pour leur entretien. De ce fait, la subvention de fonctionnement de l'Omnisport est constante mais maintenue par rapport à 2010 (60 630,00 €).
Chaque structure verra des investissements intervenir : traçage de terrains salles 1 et 2 au Cosec, rénovation d'éclairage à la salle de danse, remplacement des protections murales au dojo,... vestiaires pour le foot, construction du nouveau skate-park, début de réfection de la piste d'athlétisme avant d'engager d'autres lourds investissements sur 2012 comme des tribunes et des espaces de rangement au Cosec.

A noter, le poste animation à la MJC (20 000 €) est ventilé hors subvention de la MJC cette année.

Enveloppe Projets 2011	15 585,00 €
IDRE journées scolaires	200,00 €
Choralys	400,00 €
Full contact gala	1 000,00 €
Envol festival national de magie	900,00 €
Alternalys	600,00 €
Soirée jeunes Lys Sonorisation	800,00 €
Maison Assistantes maternelles	1 200,00 €
Alevinage	300,00 €
Classes transplantées	5 000,00 €
Reste pour projet	5 183,00 €
Aide à projet 2010	6 338,00 €
Aide à projet 2009 pour mémoire	5 259,00 €
Enveloppe globale	228 187,00 €

Subventions aux associations	
Am. des Employés Communaux	300,00 €
Am. des Sapeurs-Pompiers	300,00 €
Art, Culture et Patrimoine	700,00 €
Ass. Envol, Donnons-leur des ailes	200,00 €
Ass. du Canton de St-Lys Pêche	600,00 €
Atelier des Arts	600,00 €
Ass. Atelier de peinture sur soie	275,00 €
Ass. Sauvegarde Moulins du Canton de St-lys	650,00 €
Club du 3ème âge de St-Lys	800,00 €
Club Nous, les Femmes	400,00 €
Coopérative scolaire	5 200,00 €
Entente Saint-Lysienne	10 000,00 €
Comité Cantonal FNACA	700,00 €
Com. Entente des Ass. Anciens Combattants	300,00 €
Amicale Anciens Combattants 1939/1945	300,00 €
Amicale du Maquis de St Lys	200,00 €
Foyer socio-éducatif du collège	300,00 €
Groupe vocal Choralys	500,00 €
Les Bouffons Baladins du Lys	500,00 €
Les Pitchous du Lys	500,00 €
Les Troubalours	500,00 €
OCCE Coop. scolaire (maternelle Petit Prince)	4 224,00 €
Prévention routière	100,00 €
St-Lys Olympique Omnisport	60 630,00 €
US Canton de St-Lys (rugby)	10 000,00 €
Union sportive Enseignement mixte (Gazailla)	3 504,00 €
Comité des Fêtes	30 000,00 €
Chanca Pe	6 000,00 €
Coopérative scolaire Eric Tabarly	3 328,00 €
Autour des lettres	800,00 €
Foyer socio-éducatif du lycée	300,00 €
ACCA	400,00 €
MJC	68 643,00 €
Nos premiers pas	300,00 €
Entre coulisse et scène	400 ,00 €
Country St Lys	500,00 €
FNATH	150,00 €
Enveloppe fonctionnement vie associative	212 604,00 €

Conseil Municipal

▶SÉANCES DU 21 AVRIL ET DU 23 MAI 2011

Principales délibérations

Institution et vie politique

- Constitution d'une Société Publique Locale (SPL) – Prise de participation de la Collectivité : C'est un projet porté par le Conseil régional Midi-Pyrénées qui a pour objectif de confier le suivi, dans le cadre de mandats, d'opérations de construction ou de réhabilitation de son patrimoine en particulier scolaire. La commune pourrait faire appel à cette société pour l'assister dans la réalisation de projets structurants à développer dans les prochaines années.

Finances locales

- Demande de subvention – Médiathèque pour le développement d'un fonds thématique « Art et histoire des Arts » d'un coût total envisagé de 3 003,69 € TTC
- Taxes d'assainissement 2011 : modification de la participation au raccordement à l'égout (PRE) et de la taxe de participation aux frais de branchement à l'égout (PFBE) à compter du 2 mai 2011

La PRE sera exigée auprès du bénéficiaire du permis de construire, du permis d'aménager, ainsi qu'auprès du lotisseur : 15 € TTC le m² pour le commerce, l'artisanat, les bureaux et les logements sociaux ; 25 € TTC le m² pour le logement, l'hôtellerie et la restauration ; 50 € TTC le m² pour l'activité industrielle

PFBE : le montant forfaitaire de la participation au raccordement à l'égout est fixé à 800 € TTC pour une maison individuelle construite antérieurement à la mise en place du réseau d'assainissement

Domaine et Patrimoine

– Création d'une Maison des Associations et de la Solidarité : le principe de la réalisation est acté
- ZAC du Boutet lot n° 25 et 29 : cession de terrain à Mr et Mme Brunet pour la construction d'une salle de réception sans logement de fonction, pour un montant de 127 155,00 € HT soit 152 077,38 € TTC.

Voirie

Effacement des réseaux RD 53 : avenue Pierre Lézat pour l'opération Promologis, part restante à la charge de la commune égale à 87 447 € pour un coût total de 286 455 € pour la partie électricité et éclairage. Ces travaux seraient réalisés concomitamment avec l'effacement des réseaux de télécommunications, part restante à la charge de la commune serait de 56 288 € (subvention Conseil Général 23 500 €) pour un coût total de 154 770 €.

Commandes publiques

Autorisation de signature de conventions constitutives d'un groupement de commandes entre la Mairie et le CCAS pour l'achat de papier, l'achat de matériel informatique, la fourniture et l'installation de téléphonie IP et de prestations de télécommunications et tous services associés : ces groupements de commandes permettront par effet de seuil de réaliser des économies

Transports

Révision du Plan de Déplacements urbains (PDU) de la Grande Agglomération Toulousaine : la commune prend acte des orientations de ce projet de révision. La D632 devient un axe structurant. Le raccordement vers Plaisance du Touch interviendrait à échéance 2015. Fonsorbes et la CAM prennent la même délibération.

Prochain conseil municipal : 4 juillet à 21h

Expression des groupes représentés au conseil municipal

En raison de la non remise du texte des élus du groupe minoritaire, et par soucis d'équité, la majorité municipale ne présentera pas de texte.

▶Inscriptions maternelle

Rappel : Les enfants nés en 2008 et qui fréquenteront la maternelle à la rentrée scolaire 2011 doivent être inscrits auprès de la mairie et des directeurs d'écoles le plus tôt possible.

▶PLAN CANICULE

Du 1er juin au 31 août, le CCAS est chargé de recenser toutes les personnes qui le souhaitent, sur un registre strictement confidentiel, permettant une intervention ciblée en cas de fortes chaleurs.
Pendant cette période, une équipe est mobilisée afin de rencontrer les personnes qui le souhaitent et de les accompagner dans un lieu climatisé (salle du Conseil Municipal) si le niveau d'alerte est atteint.
Un courrier a été adressé à tous les saint-lysiens, ainsi qu'aux professionnels de santé de la commune. Cependant, si vous connaissez des personnes vulnérables dans votre entourage, nous vous remercions de bien vouloir nous les signaler.
Renseignement : CCAS
16 Rue du 11 novembre 1918. Tél : 05 62 14 73 60.

▶VOYAGE DES AINES

Le traditionnel voyage des aînés de la commune est fixé au jeudi 15 septembre. La destination et le programme vous seront révélés dans le courrier adressé fin juin à tous les saint-lysiens nés avant le 31/12/1946.
Malgré tout le soin apporté à cette journée, si vous êtes concernés et n'avez pas reçu le courrier, nous vous prions de nous en excuser et de vous présenter à l'accueil du CCAS.

LIEN SOCIAL ET SOLIDARITÉS ACTIVES

Le CCAS fête les mamans et les papas

Mercredi 8 juin, les agents du CCAS, le Président et la Vice – Présidente ont rendu leur traditionnelle visite aux résidents de la maison de retraite « Les Rossignols ».
Pour la 1ère fois, des élèves des écoles élémentaires de Saint-Lys et la coordinatrice pédagogique de l'accompagnement à la scolarité ont participé à cette fête.
Après avoir chanté en chœur avec la chorale du 3ème âge, chacun d'entre eux a lu un poème dédié aux papas et aux mamans. Ils se sont joints à l'équipe pour la distribution des cadeaux sur lesquels une carte confectionnée par leurs soins était accrochée.
Ce moment d'échanges et de partage, trop court pour les enfants et les résidents, a suscité beaucoup d'émotion.
Pour clore cette après-midi, la chorale du club du 3ème âge, le CCAS et les enfants ont partagé un goûter offert par la maison de retraite.
Les résidents ont vu partir les enfants avec regret, mais ils ont été vite rassurés par la promesse de revenir bientôt !

Fête des mères et des pères dans les maisons de retraite

POINT INFORMATION JEUNESSE

Des nouvelles des 6 stagiaires bafa

Pour la troisième fois, de jeunes saint-lysiens ont bénéficié du financement du stage de formation générale du BAFA par la municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Lys.
Six jeunes gens se sont donc rendus à GRAULHET dans le Tarn du 23 au 30 avril dernier afin de suivre la session de formation théorique organisée par la Fédération LEO LAGRANGE. Parmi eux, 4 ont bénéficié d'un financement total et deux d'entre eux du tarif préférentiel octroyé par l'organisme.
Durant les vacances de février, en échange de ce financement, ces futurs animateurs ont réalisé des travaux d'intérêt public dans les différents services communaux : deux personnes été accueillies au sein des services techniques de la commune, une personne a été affectée au service des affaires générales de la Mairie et une personne a rejoint l'équipe de la Médiathèque. A l'issue de cette collaboration fructueuse, chaque jeune a reçu une attestation de participation active qui sera un atout supplémentaire sur le CV.
Cette opération sera reconduite en 2012 et si vous êtes tenté par le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur, vous pouvez d'ores et déjà contacter Mme Michelle SESE au Point Information Jeunesse au 05 62 14 73 60.

Aire des gens du voyage

Afin de réaliser l'entretien général et les réparations, l'aire de stationnement des gens du voyage de Saint-Lys sera fermée du vendredi 29 juillet 12h au mardi 23 août 9h.

CENTRE D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE ET FAMILIALE

Des habitants au coeur des projets

Si le Centre propose des activités régulières de création, de découverte et d'apprentissage, qui créent du lien entre personnes, générations de tous univers, il se doit aussi de développer sa fonction de lieu de participation, d'initiatives et de projets portés par des habitants, ou des partenaires. Il est un lieu où avec des professionnels et collectivement, chaque habitant peut concrétiser un projet.
La réunion annuelle du Comité des usagers s'est tenue le 30 mai. Chaque année, ce temps de rencontre permet l'expression de tous sur les activités et projets : adhérents, bénévoles, équipe d'animation, Maire, élue aux solidarités actives et lien social et CAF (organisme co-financeur).

Initiatives et projets

- préparation de la sortie « détente famille » par un petit comité d'adhérents (choix de la destination-réservations-préparation du pique-nique collectif…) qui aura lieu le 18 juin,

-réalisation de cartes en 3D ainsi que lecture de textes lus à haute voix. Un stand sera tenu et animé par des adhérents des diverses activités durant la fête « un air de folie » du 2 juillet, initiée par la MJC.

-création d'un site internet en lien avec les services de la commune, propre au Centre et dans le but de le faire connaître. Une occasion de se retrouver autour d'une action utile faisant appel à la création de chacun et s'appuyant sur les ressources locales !

- préparation du Salon du livre.
Un petit groupe s'est porté volontaire pour préparer cet événement aux côtés d'autres partenaires locaux.

Quelques réalisations des adhérents

Les activités et projets sont programmés de septembre à début juillet, néanmoins, vous pouvez rejoindre l'activité « jardinage » qui continue… nature oblige, pour le plaisir de tous.

Si vous souhaitez obtenir un renseignement ou exprimer toute proposition, en contactez le Centre d'Animation de la vie sociale et familiale, 16 rue du 11 Novembre 1918, (Tél.: 05 62 14 73 60) durant tout l'été.

Réunion annuelle des usagers

Séance de jardinage collective entre adhérents, un petit groupe de résidents de la Maison de retraite Les Rossignols et de personnes handicapées de l'APEISHAT

▶URGENCES

Appel d'urgence européen : 112
SAMU : 15
Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
Pharmacie de garde : 3237 (numéro audiotel accessible 24h/24h).

▶ENCOMBRANTS

Prochain ramassage : mardi 6 septembre

▶DECHETTERIE HORAIRES D'ÉTÉ

Jusqu'au 30 septembre 2011, les heures d'ouverture de la déchetterie de Saint-Lys sont les suivantes : lundis, mercredis et jeudis de 14h à 18h50, vendredis de 10h à 11h50 et de 14h à 18h50, samedis de 10h à 18h50.

ENVIRONNEMENT

Stop aux dépôts sauvages

Les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975. Se débarrasser de ses déchets encombrants sur un trottoir, au coin d'un bois ou dans une rivière est un comportement irresponsable mais malheureusement encore trop fréquent. Ces cimetières sauvages de déchets polluent les sols, les eaux, l'air et dégradent les paysages.

Code de l'Environnement

Article L541-2 : « Toute personne qui produit ou détient des déchets dans des conditions de nature à produire des effets nocifs sur le sol, la flore et la faune, à dégrader les sites ou les paysages, à polluer l'air ou les eaux, à engendrer des bruits et des odeurs et, d'une façon générale, à porter atteinte à la santé de l'homme et à l'environnement, est tenue d'en assurer ou d'en faire assurer l'élimination conformément aux dispositions du présent chapitre, dans des conditions propres à éviter les dits effets » ;
Article L541-3 : « Au cas où des déchets sont abandonnés, déposés ou traités contrairement aux prescriptions du présent chapitre et des règlements pris pour son application, l'autorité titulaire du pouvoir de police peut, après mise en demeure, assurer d'office l'élimination des dits déchets aux frais du responsable ». L'article précise également les moyens de financer les travaux à exécuter.

Code général de Collectivités territoriales

Article L373-6 : « L'obligation générale d'entretien à laquelle sont soumis les propriétaires et affectataires du domaine public comporte celle d'éliminer ou de faire éliminer les déchets qui s'y trouvent ».

Etat civil...

▶Naissances

SADAUNE Oscar, Enzo, Julien, 2 avril
MURCIA- -NEDELLEC Mathéo, 10 avril
BESSODES Alexis, 14 avril
QUESNEL Ryan, Jacques, Daniel, 14 avril
OURY Nina, Eva, 19 avril
LACAZE Bastien, Florient, Jeremy, 21 avril
TOURNAY Eve, 22 avril
ROUCHET Quentin, Pierre, Bernard, 3 mai
LESCURE Lucas, 14 mai
BARET Nessan, Alaric, 28 mai
WOLF Richard, 30 mai

▶Mariages

BOISSELIE Frédéric et ANDRIAMPENO Rakotomaniraka le 30 avril
BÈS Gérald et TUFFIGO Candice le 14 mai
COUDIÉ Christian et LEFEVRE Valérie le 21 mai
MEDNAOUI Otman et URBAN Aurélie le 21 mai

▶Décès

DARDENNE Paule veuve FEBRER (96 ans) 1er avril
LAURIOL Denise veuve MOREIRA (82 ans) 5 avril
LAPORTE Henri (78 ans) 16 avril
MARTIN Irène veuve LOUBENS (75 ans) 17 avril
EYCHENNE Ernestine veuve BAUDRACCO (92 ans) 19 avril
GARRIGUES Jean (88 ans) 19 avril
NURY Henriette veuve LAFORGE (92 ans) 21 avril
GOMEZ Antoine (77 ans) 1er mai
ALTURO Jacques (79 ans) 1er mai
DHORDAIN Marie (90 ans) 10 mai
SIRANTOINE Elie (81 ans) 16 mai
CAPILLA Maria (92 ans) 18 mai
THOMAS Eva veuve BONNEMORT (94 ans) 21 mai